



CHU DE NANTES

# ELECTIONS 2018

## AU CTE\*, JE VOTE CFDT

\*Comité Technique d'Etablissement

Du 29 novembre au 6 décembre 2018, ont lieu les élections professionnelles dans la fonction publique hospitalière.

Cette année le vote se fera de manière électronique au CHU de Nantes, c'est rapide, facile et sans contrainte horaire ou géographique.

Dans cet esprit de fluidité, nous vous présentons notre bilan, une synthèse concrète est plus explicite que de longs discours.

### LES ACTIONS CFDT AU CHU DE NANTES :



- l'accompagnement des ingénieurs hospitaliers du CHU de Nantes qui depuis notre négociation possèdent un ratio de promotion au grade supérieur de 25% des effectifs par an

- l'accompagnement des agents de production des cuisines et selfs... nous avons récupéré 20 mensualités de remplacement et négocié un plan de stagiarisation pour les agents contractuels

- l'accompagnement des agents de maîtrise des cuisines et de la stérilisation qui auront la possibilité d'être promu technicien hospitalier en 2018 et se verront attribuer une prime d'encadrement annuelle largement méritée

- implication dans le mouvement des EHPAD en mars 2018

- obtention d'une prime complémentaire entre 300€ et 2100€ pour les masseurs-kinésithérapeutes stagiaires et titulaires lors du mouvement en été 2018

- la création 1,8 ETP sage-femme et la mise en place d'une astreinte pour garantir un effectif constant au BO de la maternité + 1 ligne de remplacement depuis septembre 2018 pour résorber la dette sociale

- la mise en place du PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations), seule mesure de revalorisation de l'ensemble des grilles indiciaires depuis plusieurs années

- l'enquête qualité sur l'ensemble des selfs qui a donné lieu à la demande de mise en place (vote le 15/12/2017 au Comité Technique d'Etablissement) d'un tarif préférentiel (prix du repas à 2 euros) pour les agents contractuels ayant un indice de rémunération inférieur à 325 ainsi que pour les étudiants

- la dénonciation du trafic de stupéfiant sur l'Hôpital Saint-Jacques...obligeant la direction à signer une convention de sécurité avec la police

- la sécurisation des alentours du site HGRL (éclairage, élagage...)

- la défense des catégories professionnelles non représentatives du CHU et des petites structures



CHU DE NANTES

- accompagnements individuels des agents : reclassement professionnel, projet de formation et évolution de carrière, aide à la mutation, à l'intégration, adaptation et mise en conformité des locaux en fonction de besoins spécifiques

#### - récupération de la prime insalubrité pour les agents MPR 1er sud

- annulation des comptes « i-gestor » négatifs au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour les agents du brancardage HGRL

#### **Concrétisation de notre implication en matière de QVT :**

- mise à disposition d'un siège massant pour le personnel du brancardage HGRL,
- journée d'action contre les incivilités le 21 septembre 2018, place du Bouffay
- instauration de moments de convivialité sur l'HSJ et Bellier
- journée régionale ANFH « Qualité de Vie au Travail : des outils pour le mieux-être » : la CFDT est à l'initiative de cette thématique ainsi qu'à l'ouverture de cette journée à tous les agents contrairement aux années antérieures
- implication active dans les groupes de travail TMS/RPS et prévention des risques professionnels en général

## **NOS REVENDICATIONS**



- veiller à ce que le projet Ile De Nantes se concrétise en respectant nos exigences concernant l'amélioration des conditions de travail. C'est la seule possibilité d'offrir aux agents et aux patients une structure moderne et adaptée aux nouvelles modalités de prise en charge médicale

- veiller à la mise en place au bénéfice des agents du GHT 44 (le Groupement Hospitalier de Territoire de Loire-Atlantique regroupe 13 établissements de santé sur tout le département), avec un service de santé au travail de territoire, etc...

- défendre les contractuels afin qu'ils soient payés dignement et qu'ils accèdent dans des temps respectables à des emplois de fonctionnaires titulaires leur permettant de construire un avenir tant professionnel que personnel

- mobilité transports : travail en cours sur l'obtention de la gratuité des transports en commun pour les agents du CHU (bicloo, TAN, etc...)

- obtenir une mutuelle obligatoire avec participation de l'employeur pour tous les agents de la FPH comme dans le privé

- valoriser les AS, AP, AMP...en les reclassant en catégorie B de la Fonction Publique

- faciliter la garde des enfants d'hospitaliers.

**Du 29 novembre au 6 décembre 2018**  
**VOTEZ POUR L'EFFICACITÉ ET LE DIALOGUE**  
**VOTEZ CFDT !**

**#JE SUIS  
UNE  
RICHESSE**



CFDT CHU 44

